

BON VENT!

Ces deux dernières années, M. Mike Magnin a fait profiter le département et le service de ses connaissances en matière d'intégration ainsi que de son savoir-faire en matière de conduite de service et de gestion de programmes. Nombre d'entre vous, lecteur-trice-s de notre lettre de nouvelles, ont eu l'occasion de collaborer avec lui dans le cadre de vos projets.

Dans l'intérêt des Neuchâtelois-es de tous horizons, de l'intégration des personnes récemment arrivées et de toute la collectivité, pour qui la diversité, les interactions, la participation et l'égale dignité sont des valeurs essentielles, il a fixé un cap et organisé le travail en réseau pour le suivre.

A la direction du service durant un an, puis en tant que chef de service adjoint durant une année supplémentaire, il a su traiter les urgences, rassurer les partenaires, les autorités et les collègues, pour traverser un orage organisationnel comme les services de l'Etat en connaissent parfois et nous mener jusqu'à l'altitude de croisière.

Après avoir assuré les prestations du service sans interruption et conduit l'élaboration de notre nouveau programme d'intégration cantonal pour les quatre ans à venir, validé l'hiver dernier par la Confédération, M. Magnin a trouvé dans la fonction de Délégué à l'intégration de la ville d'Yverdon une mission qu'il relèvera avec le talent que nous lui savons et dans laquelle nous lui souhaitons un avenir serein et fructueux.

L'édito de ce printemps, celui d'une année riche en activités et en défis pour notre service

et nos partenaires, méritait de lui être consacré. Salut l'ami et bon vent à Yverdon, tu vas nous manquer!

Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle, délégué aux étranger-ère-s

MISE À JOUR DES CONDITIONS DE SOUTIEN DU COSM POUR LES PETITS PROJETS

Le COSM a mis à jour ses conditions de soutien dans le cadre des dépôts de petits projets pour mieux correspondre aux missions du service, à la Loi sur l'intégration et la cohésion multiculturelle et à son règlement.

La marche à suivre pour le dépôt de projet a été légèrement modifiée, notamment dans le délai de traitement, la documentation à fournir, ainsi que les tranches de paiement. Enfin, nouveauté, les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds disposent dorénavant d'un fond octroyé par le COSM pour soutenir certains projets se déroulant sur leur territoire. Les projets qui concernent les domaines du vivre-ensemble, de la participation culturelle et de la primo-information, et qui se déroulent sur le territoire de ces deux villes peuvent être déposés directement auprès des déléguées à l'intégration concernées (Neuchâtel : Luana Di Trapani - <u>luana.ditrapani@ne.ch</u>; La Chaux-de-Fonds : Sandrine Keriakos Bugada - <u>integration.vch@ne.ch</u>).

Le document mis à jour est disponible sur la page Internet du COSM, rubrique « Proposer un projet »: https://www.ne.ch/autorites/DECS/COSM/soutien-projets/Pages/Proposer-un-projet.aspx

PLEIN SUCCÈS POUR LA SOIRÉE OFFICIELLE DE LA SACR 2024



Photo: Guillaume Perret

La soirée officielle de la Semaine d'actions contre le racisme 2024 a réuni le 21 mars dernier, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, à la Case à chocs à Neuchâtel, plus de deux cents personnes pour y célébrer les droits humains.

Placée sous le signe de la musique, la Choral du collège des Terreaux (EOREN), Musicalia et Ybs ont interprété des titres emblématiques de la chanson à faveur des droits humains, notamment ceux d'Aretha Franklin, Ella Fitzgerald, Sam Cook, Ray Charles, ... qui figurent également dans le jeu sur les Droits humains publié en 2023.

La soirée a également été ponctuée par les discours de Junior Tshaka, parrain de l'édition, Thomas Facchinetti, conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, Florence Nater, conseillère d'État et Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle et délégué aux étrangers et aux étrangères.

Discours de Florence Nater, conseillère d'Etat, département de l'emploi et de la cohésion sociale

Discours de Gregory Jaquet, chef du COSM et délégué aux étranger-ère-s

Discours de Thomas Facchinetti, conseiller communal de la Ville de Neuchâtel

Deuxième œuvre artistique face à David de Pury : finissage dans le cadre de la SACR 2024

En complément à la plaque explicative installée en 2022 sur la statue de David de Pury en ville de Neuchâtel, deux artistes choisis par un jury international interrogeaient par leur œuvre la pertinence de cette statue à la lumière des connaissances et des sensibilités contemporaines. En 2022, Mathias Pfund avait créé « Great in the Concrete», une réplique miniature de la statue coulée dans du béton. Au début de l'année 2024, c'était au tour de Nathan Solioz de présenter "Ignis Fatuus", une installation vidéo projetée chaque soir pendant le mois de mars 2024, explorant les aspects troubles de l'implication coloniale de Neuchâtel. Le finissage s'inscrivait dans le cadre de la programmation de la SACR.

Discours de Thomas Facchinetti, conseiller communal de la Ville de Neuchâtel.

BIBLIOGRAPHIE DE LA SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

Comme chaque année, Daniel Snevajs, libraire et membre du Forum tous différents-tous égaux, propose une bibliographie pour petits et grands ; des livres pour prendre conscience des enjeux liés aux droits humains et à l'égalité, des livres pour mieux appréhender les droits humains, la thématique de la 29e édition, des livres enfin, pour nous questionner sur notre rapport à l'Histoire ou pour mieux la connaître.

Electre_SACR2024 PRIMAIRE.pdf

Electre_SACR2024 COLLEGE_LYCEE.pdf

Electre_SACR2024 ESSAIS ADULTE.pdf

Electre_SACR2024 ROMANS ADULTE.pdf

Electre_SACR2024 VITRINE 2024.pdf

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION CIAO ITALIA

Après avoir été exposée début mars à la Bibliothèque du Val-de-Travers, l'exposition Ciao Italia du Palais de la Porte dorée de Paris, complétée par un focus sur l'immigration italienne en Suisse réalisé par l'historien Marc Perrenoud, a été présentée, fin mars, au Péristyle de l'Hôtel-de-Ville par le C.I.P.E.

A l'occasion de son vernissage, le 23 mars, en présence de Thomas Facchinetti, conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, de Nicoletta Bortolotti, écrivaine et auteure de *Call me Softly*, l'historien Marc Perrenoud a eu l'occasion de retracer, lors de son discours, l'histoire de l'immigration italienne en Suisse.

Entre méfiance et désir, violences et passions, rejet et intégration, l'exposition Ciao Italia traduit les contradictions spécifiques de l'histoire de cette immigration tout en mettant en lumière l'apport des Italien-ne-s à la société et à la culture française.

Discours de Marc Perrenoud

Discours de Thomas Facchinetti, conseiller communal de la ville de Neuchâtel

CONFÉRENCE DE MARGARITA SANCHEZ-MAZAS « MIGRATION FORCÉE ET VULNÉRABILITÉ ÉDUCATIVE »



Dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme 2024, le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population de l'Université de Neuchâtel propose la conférence de Mme Margarita Sanchez-Mazas le 23 avril prochain, de 18h à 19h30, au SFM, salle D62, Avenue du 1er Mars 26 à Neuchâtel. Entrée libre.

Les déplacements forcés impliquent invariablement une mise en péril de l'éducation. Dans une étude parue en 2022, Margarita Sanchez-Mazas retrace les parcours d'enfants marqués par la déscolarisation ou la scolarité chaotique dans les pays de provenance ou de transit. Elle révèle les défis que pose l'arrivée de cette population d'élèves particulièrement vulnérable pour le travail éducatif et social des établissements scolaires.

Margarita Sanchez-Mazas est professeure honoraire à l'Université de Genève, spécialiste de migration et d'asile, notamment en contexte scolaire, et auteure de nombreux articles et <u>ouvrages</u> sur ces questions.

L'ANTIRACISME DÉCOMPLEXÉ. LA MOBILISATION CONTRE LE RACISME - UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE

L'antiracisme décomplexé. La mobilisation contre le racisme - une approche intersectionnelle

L'égalité des chances, la protection contre la discrimination et le renforcement de la participation sont souvent l'objet de débats controversés, voire polarisants. Ces préoccupations sont parfois même délégitimées sous le terme de « wokisme ».

Comment mobiliser sans diviser les individus, les groupes et les institutions qui œuvrent tous pour plus de justice sociale ? Comment pouvons-nous promouvoir une perspective intersectionnelle et adopter une approche holistique de la lutte contre le racisme, sans causer de divisions ou en surmontant les divisions existantes ? Et quel rôle peuvent jouer les acteurs de la société civile et les autorités dans ce processus ?

Le 2 mai à 19h00 à l'Interlope, la chroniqueuse et vice-présidente de MélanineSuisse, Sylvie Makela, la doctorante au Swiss Forum for Migration and Population Studies à

Neuchâtel et fondatrice du Afropean Bookclub, Daniska Tampise Klebo, ainsi que la modératrice et spécialiste en discriminations intersectionnelles Kaziwa Raim, exploreront précisément ces questions.

Inscription en ligne



RÉSUMÉ DE LA PLÉNIÈRE DE LA CICM DE FÉVRIER

L'assemblée plénière de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (ciaprès CICM) s'est tenue en février dernier, pour la première fois de l'année, au Château de Neuchâtel, et a été marquée par une participation très active de l'ensemble des membres présent-e-s.

Dans ses propositions, la présidente Mme Brigitte Leitenberg, a partagé ses réflexions, en consultant les membres sur la possibilité d'externaliser une des séances plénières de la CICM auprès des collectivités migrantes. Sur la base d'un tournus, le but serait d'entretenir un contact plus direct avec celles-ci. Elle a exprimé la volonté d'avoir une écoute particulière des communautés et souligné l'importance d'identifier avec quelle(s) collectivité(s) les membres de la CICM entretiennent des contacts réguliers, en vue de dynamiser et de mieux valoriser les activités de la commission.

Par ailleurs, le délégué aux étrangères et aux étrangers, M. Grégory Jaquet, a brossé un bilan rétrospectif de l'année 2023 du COSM, avant de présenter les perspectives pour 2024. Parmi celles-ci, d'une part, la gestion de la qualité des prestations mue par la volonté d'avoir un réel impact dans toute action menée par le COSM, d'en assurer le suivi et l'amélioration; d'autre part, la volonté de mettre en place des circuits courts pour les décisions.

La rencontre a également été propice à traiter des deux groupes de travail de l'année 2024 : « Former et sensibiliser les professionnel-le-s de l'éducation » et « Santé migrantEs et accès aux soins », dont les contours et compositions des membres sont en cours de

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LE PROGRAMME START'INTÉGRATION

La procédure d'inscription 2024-2025 pour le programme Start'intégration est ouverte avec un délai d'inscription au 17 mai 2024. Les inscriptions se font au moyen du formulaire cidessous, à renvoyer accompagné d'un CV, une courte lettre de motivation et une attestation du niveau de français. À noter que les personnes ayant un suivi administratif par un service étatique (CISP, AS, ...) doivent s'approcher de celui-ci. Les autres personnes remplissant les conditions ci-dessous peuvent s'inscrire directement. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'OCOSP.

Pour rappel, le programme Start'intégration consiste en une année de préapprentissage (août à juin) pour les personnes migrantes, spécifique à un domaine professionnel particulier (voir les 5 domaines ci-dessous) visant à préparer au mieux les participant-e-s à intégrer une formation AFP ou CFC au terme de l'année. Celui-ci propose chaque semaine :

- Un jour de compétences de base (français, calcul et TIC),
- Un jour de cours spécifiques au domaine professionnel choisi (mélange théorie et pratique),
- 3 jours de stage en entreprise dans le domaine choisi.

Pendant l'année, les participant-e-s bénéficient d'un soutien de la part d'un-e coach issu-e du domaine professionnel pour trouver une place de stage et ensuite les accompagner sur le lieu de stage à travers de visites régulières.

Les conditions d'accès au programme sont les suivantes :

- Avoir moins de 35 ans environ,
- Allophone arrivé-e tardivement en Suisse (pas plus de 2-3 années de scolarité obligatoire en CH), peu importe le permis (sauf permis N),

- Niveau de français A2 acquis minimum,
- Volonté d'accéder prioritairement à une formation professionnelle (ou subsidiairement à un emploi),
- Projet professionnel déterminé et validé (y compris pour le domaine mixte) si possible par un stage, même de courte durée, dans le domaine souhaité.

Les domaines proposés sont :

- Hôtellerie/restauration/intendance: gestionnaire en intendance, employé-e en intendance, cuisinier-ère, employé-e en cuisine, employé-e en restauration (service).
- Mécanique industrielle: praticien-ne en mécanique, mécanicien-ne de production, polymécanicien-ne et métiers de l'horlogerie.
- Santé/social: aide en soins et accompagnement, assistant-e socio-éducatif-ive (enfance, personnes âgées et handicap) et assistant-e en soins et santé communautaire.
- Bâtiment-construction: peintre, plâtrier-ère, installateur-trice en chauffage, installateur-trice sanitaire et ferblantier-ère (et toutes les AFP en lien avec ces métiers).
- Mixte: Toutes les formations AFP ou CFC pas inclues dans les autres domaines.

Pour plus d'information et renseignements, contacter <u>l'office de l'insertion des jeunes</u>, Espacité 1 à La Chaux-de-Fonds, tél. 032 889 79 39, email : <u>ofij@ne.ch</u>.

Formulaire d'inscription Start'intégration

MODIFICATION DE LA LOI SUR LES AIDES À LA FORMATION (LAF) – NOUVELLE OPPORTUNITÉ POUR LES PERSONNES ADMISES À TITRE PROVISOIRE

Le Grand Conseil, sur proposition du Conseil d'État, a adopté une réforme de la Loi sur les

aides à la formation (ci-après : LAF), visant à faciliter l'accès aux bourses d'études et à encourager l'autonomie et l'intégration durable pour les personnes admises à titre provisoire qui entrera en vigueur le 1er juillet 2024.

Jusqu'à récemment, l'article 7, lettre d, de la LAF conditionnait l'éligibilité à la bourse d'études pour les personnes admises à titre provisoire à une résidence de plus de sept ans en Suisse, et au moins trois ans dans le canton de Neuchâtel. Cette longue attente représentait un obstacle significatif à leur intégration et à leur progression éducative et professionnelle.

La réforme adoptée modifie l'article 7, lettre d, de la LAF, en supprimant l'exigence de sept ans de résidence pour les personnes admises à titre provisoire. Cette modification marque un tournant important, en ouvrant les portes de l'éducation et de la formation à un public plus large.

À partir de l'année scolaire 2024-2025, les personnes relevant de cette catégorie pourront donc soumettre une demande de prestations sociales auprès d'un GSR dans la perspective de l'obtention d'une bourse d'études. À relever que la formation visée doit être reconnue conformément aux critères de la LAF.

DES AIDES POUR LES PROJETS DES ENFANTS ET DES JEUNES



Depuis 2019, le service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) a mis en place un soutien pour les initiatives des jeunes Neuchâtelois-es. En effet, l'unité de promotion et de soutien aux activités de jeunesse apporte son appui aux enfants et aux jeunes âgés de moins de 26 ans résidant dans le canton, les aidant à réaliser des projets d'intérêt public en leur fournissant divers types de soutien, notamment financier.

Une nouvelle campagne est en cours dans le canton de Neuchâtel pour faire connaître cette offre à un plus large public de jeunes. Les jeunes peuvent proposer leurs idées jusqu'au 15 mai prochain, durant l'appel à projets, en se rendant sur le site : www.ne.ch/jeunesse.

JOURNÉE DE L'EUROPE 2024 : « DES DROITS

POUR LA NATURE »?

Après une édition 2023 consacrée aux femmes, c'est la nature qui sera à l'honneur de la Journée de l'Europe 2024 qui se tiendra les 2 et 3 mai prochains. La nature a-t-elle des droits au même titre que les êtres humains? Notre système juridique doit-il prendre en compte la totalité du vivant? Voilà les questions auxquelles tentera de répondre l'événement qui se déroulera à Neuchâtel.

Table ronde au Mahn

La Cour européenne des droits de l'homme a condamné le mardi 9 avril dernier, la Suisse, pour inaction climatique, une première pour un État. Cette décision historique qui condamne la Suisse pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme après une requête portée par 2500 femmes de l'association "Aînées pour le climat" fera date et aura des répercussions bien au-delà des frontières helvétiques.

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel accueillera dans le cadre de la Journée de l'Europe, le jeudi 2 mai à 19h30 un débat portant sur les « Les Droits humains et le droit environnemental » avec Pascal Mahon, professeur émérite, Faculté de droit, Université de Neuchâtel; Anne Mahrer, co-présidente de l'association Des Ainées pour le climat Suisse; Célia Sapart, climatologue et glaciologue, directrice scientifique chez CO2 Value Europe. Modération: Pascaline Minet, journaliste au Temps.

Le programme des visites, des expos, du cinéma, des moments de réflexions... mis sur pied par la Ville de Neuchâtel, la Maison de l'Europe transjurassienne et leurs partenaires est disponible sur www.neuchatelville.ch/europe.

OUVERTURE DE PERMANENCES NUMÉRIQUES À CARITAS

Caritas Neuchâtel offre un soutien avec des permanences numériques, gratuites, ouvertes à tout le monde et sans inscription. Les permanences ont lieu chaque lundi du 15 avril au 15 juillet de 9h30 à 11h30 au Vieux-Châtel 6 à Neuchâtel et de 13h30 à 15h30 à l'Avenue

Léopold-Robert 64 à La Chaux-de-Fonds.

Pour toutes questions, contacter le 032.886.80.70 ou envoyer un email à caritas.numerique@ne.ch.

Pour en savoir plus www.caritas-neuchatel.ch

AGENDA

19 et 20 avril : Sois porte-parole de tes droits!

La Roulotte des Mots propose une restitution publique de l'atelier théâtral « Sois porteparole de tes droits! » le vendredi 19 avril à 19h et le samedi 20 avril à 17h, à L'AMAR, Coquemène 1 à Neuchâtel. Entrée libre.

À l'issue d'un atelier de théâtre multiculturel pour réfléchir aux droits fondamentaux, explorer la force des mots et l'énergie de l'improvisation, la restitution proposera de refléter le cheminement du groupe. Prendre la parole pour affirmer et défendre sa dignité est un impératif pour chacun-e!

Un projet proposé en partenariat avec l'Association Humanisma, dans le cadre de la semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme.

20 avril : Table ronde « Les parents migrants face à la violence de leurs jeunes »

Dans le cadre de la SACR 2024, l'association COVE propose une table-ronde « Les parents-migrants face à la violence de leurs jeunes » le samedi 20 avril prochain, de 14h à 16h, au Service de la jeunesse, Serre 12, La Chaux-de-Fonds, avec la participation de Julien Doerfliger, adjoint chef de la police de proximité de La Chaux-de-Fonds et Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle.

La violence est souvent associée à des taux plus élevés de décrochage scolaire et à une absence de perspectives d'avenir.

L'expérience de la migration, l'enracinement dans une autre ou double culture peuvent générer des comportements extrêmes face auxquels les parents mais aussi les professionnel-le-s socio-éducatif-ive-s sont démunis.

20 avril : Table-ronde « Agir pour le respect de la dignité humaine et des Droits Humains »

L'association somalienne de développement durable propose une table ronde sur la manière d'agir pour le respect de la dignité humaine et des Droits Humains, alors que les discriminations continuent d'être, dans nos sociétés, un moteur d'inégalités. Dans le cadre de la SACR, le samedi 20 avril à 18h, au Relais interculturel, Parc 75, à La Chaux-de-Fonds, en présence de Karim Djebaili - médecin-chirurgien, député au Grand conseil, Lacine Traore - éducateur spécialisé, directeur des accueils ACM et Donno Maurizio de la communauté italienne. Entrée libre.

24 avril : Sport, respect, valeurs d'égalité et de solidarité

La CGAM et la Fénéci proposent dans le cadre de la SACR, une démonstration sportive, avec les enfants de 7 à 16 ans, membres du Club, suivie d'une discussion autour des valeurs d'égalité et de solidarité, avec Gabriel Messmer, ancien entraineur de l'équipe suisse de triathlon, le mercredi 24 avril à 18h à la salle de sport CGAM, Pâquiers 22, à St-Blaise.

27 avril : Création théâtrale « Les vacances de Madesu »

L'association GEFEA propose, dans le cadre de la SACR, une création théâtrale « Les vacances de Madesu » le samedi 27 avril de 14h30 à 17h, à la zone piétonne, Migros Métropole, Daniel-Jeanrichard 23, à La Chaux-de-Fonds.

Une jeune femme originaire d'un pays d'Afrique, naturalisée suisse, retourne dans son pays pour les vacances. Elle est confrontée à des situations qui la mènent à se questionner sur ses différentes appartenances, sur son rôle de femme, son rapport au mariage et à la maternité.

13 mai: Programme « Stagiaires en transition. En route vers la formation dans le secteur du commerce de détail »

Sous la coordination de la Fondation Job Service et sous l'impulsion de Coop et Migros, une séance de présentation et de speed recruitment pour le programme "Stagiaires en

transition. En route vers la formation dans le secteur du commerce de détail" est organisée le lundi 13 mai 2024 à 14h (réserver l'après-midi complète) au Centre Maladière, rue de la Pierre-à-Mazel 10 à Neuchâtel (RDV au kiosque, au rayon Fleurs, entre 13h45-14h),

Inscription jusqu'au 3 mai 2024. Pour ce faire, envoyer votre lettre de motivation, votre CV et vos certificats de stage et/ou de travail à l'adresse suivante : <u>ST@job-service.ch</u>. Possibilité de postuler à la Coop et à la Migros.

StagiaireTransition

21 mai: Formation du CSP en matière de droit des étrangers

Le CSP propose une nouvelle formation en matière de droit des étrangers le mardi 21 mai 2024 de 8h30 à 17h, dans la salle de l'Union commerciale, rue du Coq-d'Inde 24, à Neuchâtel. Le délai d'inscription est fixé au 26 avril 2024 (nombre de places limité).

Finance d'inscription: 300frs/professionnel-le; 80frs/étudiant-e, bénévole du domaine du droit des étrangers/AVS/AI (repas de midi non compris). En cas d'absence, la finance d'inscription ne pourra pas être remboursée.

Flyer

Formulaire d'inscription



Service de la cohésion multiculturelle

Place de la Gare 6

2300 La Chaux-de-Fonds

T. 032 889 74 42

cosm@ne.ch

Mettre à jour vos préférences ou se désinscrire